

Fiche 11

11.-Transversale

11.3-Mécanicien bateau

Définition synthétique

Chargé de l'ingénierie embarquée et de la conduite, de l'entretien et de la gestion de toute la partie mécanique, électrique et électronique de l'embarcation.

Activités principales

- Veille au maintien opérationnel du navire et de ses installations techniques, dont ses moyens de levage, ainsi que les embarcations annexes
- Procède à l'estimation des travaux nécessaires à ce maintien opérationnel et contribue au suivi des demandes d'achats de travaux
- Supervise tous les systèmes, capteurs et installations indispensables à la sûreté des biens et des personnes

Corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes mais ne relevant pas du MCC	Absence de corps de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes	Fonctions relevant de plusieurs corps de fonctionnaires	Emplois dont les fonctions sont partiellement dévolues à un corps de fonctionnaires